



ANNEE 2020



I. Présentation de la Commune de Sauvian

La commune de Sauvian, située à 8 mètres d'altitude, en région Occitanie dans le département de l'Hérault, se trouve à 8 kms de Béziers, Sous-préfecture de l'Hérault.

Bordée au Nord par le fleuve Orb qui nourrit sa plaine riche en terres agricoles, et au Sud par son coteau où s'épanouissent les cépages en vin, Sauvian bénéficie d'un climat méditerranéen.

La commune, bien que proche du littoral de moins de 10 kms, échappe à la pression touristique annuelle caractéristique des bords de la Méditerranée.

Le fleuve Orb, le ruisseau de Navaret, le ruisseau de Guitou sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Sauvian. Elle est proche du parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée à environ 12 kms.

Sauvian, dont la superficie est de 1307 hectares (13.07 km2), est rattachée à la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée, la CABM.

Forte de son tissu économique important, de ses nombreuses associations, équipements et services, Sauvian offre à ses habitants un cadre agréable.





> Population, habitat et économie

Sauvian est une ville en plein essor.

Elle a déjà à son actif une grande surface récemment rénovée, de nombreux artisans, des domaines viticoles, des caveaux...

Hormis la base logistique régionale de Leader Price, Sauvian comprend essentiellement des activités de petite taille: entreprises de travaux, activités de services notamment la ZAC Portes de Sauvian, professions de santé, commerces d'alimentation, entreprises industrielles, activités de loisirs et restaurations...

Actuellement, Sauvian compte 5156 habitants (INSEE 2015) et a de nombreux projets urbains.

La production de logements à différents titres permet l'offre locative sociale et/ou privée de logements à loyers intermédiaires, qui s'inscrit dans une politique de diversification de l'offre en logements souhaitée par la commune de Sauvian. Elle conduit à accueillir de nombreux jeunes ménages avec enfants.

82,6% de la population Sauviannaise est propriétaire de leur résidence principale ce qui indique que la commune de Sauvian est une ville assez « riche ».

> Infrastructures, Equipements et Services municipaux

Les équipements et Services Municipaux				
Sports/Loisirs/Culture/Santé		Social		
Sport: 1 halle des sports, 1 terrain de foot, 1 terrain de		Un centre Communal d'Actions Sociales		
rugby, un boulodrome,	4 terrains de tennis, 1 skate parc, 3	qui prend en charge le Portage de repas		
espaces de jeux pour enfants, 1 skate parc, 1 piscine		Permanences sociales (CAF, MSA, CMU)		
(ouverture juin 2020)		Une maison de retraite		
Loisirs: 1 salle polyvalente, 3 salles associatives Une salle polyvalente Culturel: 1 conservatoire de musique, 1 médiathèque, 1 ludothèque Santé: 1 cabinet médical avec 3 médecins				
Les Infrastructures				
Petite enfance	Enfance	Jeunesse	Sociales	
Créche Les Aquarelles	Ecole Maternelle Les Petits cartables	Espace Jeunesse	IME Les Hirondelles	
(55 enfants)	Ecole Elémentaire Georges Brassens		Dressing Solidaire	
RAM	ALSH Les Cigalines		Banque Alimentaire	
	ALP L'Art et Crée Maternel			
	ALP L'Art et Crée Primaire			

> Type de tissu associatif communal

La vie d'une ville s'articule aussi par la vitalité de ses associations, ces dernières sont portées par des bénévoles vivant de leur passion. A but sportif, culturel, ludique ou caritatif, le tissu associatif de notre ville est une richesse reconnue et appréciée.

La ville compte à ce jour 17 associations culturelles et sociales ainsi que 14 associations sportives.

II. Présentation de l'ALP Maternel

L'accueil de Loisirs associée à l'école maternelle les Petits Cartables de Sauvian « L'Art et Crée » créée en 2007, répond à un besoin d'accueil et de garde des enfants durant le temps périscolaire et contribue à l'aménagement des rythmes des enfants.

C'est un lieu éducatif contribuant au développement psychomoteur des enfants ainsi qu'à la formation de la personne et du citoyen à travers des activités culturelles, manuelles et sportives, assurées par une équipe compétente et qualifiée.

Son rôle, social et éducatif, est complémentaire de celui des milieux scolaires et familiaux.

L'ALP Maternel est ouvert tous les jours de l'année scolaire aux horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 à 8h45 puis de 12h00 à 14h00 puis de 16h45 à 18h30

La Caf et la DDCS sont des partenaires privilégiés de notre accueil périscolaire.

I. Public accueilli

Les enfants accueillis à l'ALP maternel sont âgés de 3 à 6 ans* avec un effectif moyen de 133 enfants par jour pendant la pause méridienne, 35 enfants lors de l'accueil du matin et 35 enfants pour l'accueil du soir.

* En portant l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans, l'article 11 de la loi *Pour une École de* la confiance, (promulgué en juillet 2019), rend l'école obligatoire aux enfants qui fêteront leur 3éme anniversaire entre le mois de septembre et la fin du mois de décembre de l'année scolaire.

Les Accueils de Loisirs Périscolaires maternels sont donc susceptibles d'accueillir des enfants à partir de 2 ans et 9 mois.

II. Locaux

Les locaux se situent au sein même de l'école maternelle dans l'ancienne cantine scolaire réhabilitée en 2018 pour l'Accueil Périscolaire Maternel.

Cette proximité est un atout majeur pour le bien-être des enfants car hormis la salle de l'ALP et le restaurant scolaire (dans l'enceinte du groupe scolaire), nous utilisons les mêmes infrastructures que l'école maternelle (cour de récréation, bibliothèque, salle de motricité ...).

III. <u>L'Equipe d'animation</u>

L'équipe d'animation est composée d'une directrice titulaire du BPJEPS LTP et de 14 animateurs-trices.

Deux réunions hebdomadaires permettent de mettre en place les projets, d'aborder les difficultés rencontrées et d'évoquer les besoins de la structure.

Ces temps de réunion sont également importants pour la préparation des activités manuelles des animateurs. A l'équipe d'animation, on peut aussi ajouter l'équipe de la restauration scolaire qui joue un rôle important pendant le repas des enfants.

1. Rôle de la directrice

Elle construit et propose le Projet Pédagogique de L'ALP en lien avec l'équipe. Elle coordonne et organise la mise en place des activités qui en découlent et encadre l'équipe d'animation.

Elle assure le lien entre les familles, l'équipe enseignante, pilote l'équipe d'animation, développe les partenariats, assure la gestion budgétaire et administrative, la gestion de l'équipement, et les ressources.

2. Rôle de animateurs-trices

Auprès des enfants:

- -Assurer la sécurité affective, morale et physique des enfants
- -Etre à l'écoute des enfants, être attentifs à leur rythme, leurs envies
- -Instaurer les règles de vie et les faire respecter

Auprès des parents:

- -Etre à leur écoute, avoir une attitude courtoise
- -Assurer le transfert des informations

Au sein de l'équipe pédagogique :

- -Mettre en place des projets d'animation en tenant compte du projet pédagogique et en équipe
- -Savoir s'auto évaluer, se remettre en question et entendre les critiques de manières positives dans le but d'évoluer
- -Participer activement aux réunions
- -Aider et échanger entre animateurs BAFA et stagiaires





IV. Modalités d'inscription

Les réservations pour tous les temps périscolaires (restaurant scolaire, accueil matin/soir) s'effectuent de deux manières :

- . Par internet via l'Espace Citoyens dédié à la ville de Sauvian
- . En se rendant à la régie

La régie est ouverte les lundi, mardi et jeudi de 8h à 10h puis de 16h à 18h et les mercredis au Centre de Loisirs les cigalines.

V. Tarifs

Les tarifs sont fixés par délibération du Conseil Municipal.

Le tarif est en fonction du quotient familial de la famille délivrée par la CAF. Un tarif différent est prévu pour les familles n'habitant pas Sauvian.

10% de réduction sont appliqués pour les familles à partir du second enfant.

> Tarifs des repas

Selon les barèmes de la CAF, le prix du repas est fixé comme suit :

Quotient familial	Sauviannais	Extérieurs	REPAS PRIS SANS
CAF			INSCRIPTION
Inférieur à 800	3,30€	3,40€	6€
Entre 801 et 1300	3,50€	3,60€	6€
Supérieur à 1301	3,70€	3,80€	6€

> Tarifs des accueils matin ou soir

Selon les barèmes de la CAF, le prix de l'accueil est fixé comme suit :

	Sauviannais		Extérieur	
Quotient familial	Accueil ponctuel	Accueil à la semaine	Accueil ponctuel	Accueil à la semaine
CAF				
Inférieur à 800	1€	2.90€	1,10€	3€
Entre 801 et 1300	1,10€	3€	1,20€	3.10€
Supérieur à 1301	1,20€	3.10€	1,30€	3.20€



III. Objectifs généraux, pédagogiques et opérationnels de la structure pour l'année 2020

Ces objectifs sont issus du travail d'équipe engagé pendant 2 mois lors de réunions hebdomadaires avec toute l'équipe de l'Accueil de Loisirs Périscolaire Maternel.

Des temps d'échange, de questionnements, de remise en question nous ont amené à travailler ces différentes thèmatiques.. Vous les trouverez exposés ici.

Sens pédagogique	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Respect de l'enfant	Respecter les besoins affectifs, biologiques et physiologiques de tous les enfants fréquentant l'accueil	Favoriser la sécurité affective de chaque enfant en lui permettant d'avoir un animateur référent pour sa classe; (lien entre l'école, les parents et l'enfant) toujours à l'écoute et disponible Proposer des activités adaptées au rythme et moments de la journée (cantine, fin de journée) en prenant en compte les besoins « de l'instant » des enfants (jour de piscine, fin de semaine) Permettre aux enfants, qui ne font plus la sieste, de se reposer après le repas, en leur proposant des ateliers de relaxation ou de lecture et de mettre en place des lieux propices au calme Mettre en place une alternance équilibrée entre des temps d'activité, des temps de jeu, des moments de calme et de repos.
Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant	Permettre à l'enfant d'évoluer dans un espace et se l'approprier	Aménager des espaces de jeux permettant aux enfants de « naviguer » seul et selon leur souhait dans la pièce avec par exemple un espace jeux d'imitation, un espace jeux en bois, une fresque à colorier Ces espaces se doivent d'être mixtes et non genré pour permettre à chaque enfant de s'épanouir avec sa propre sensibilité

Développer l'apprentissage de l'autonomie en s'adaptant systématiquement à l'âge des enfants	Mettre en place des temps permettant à l'enfant d'agir avec ou sans l'aide directe de l'adulte	Aménager l'espace afin que l'enfant puisse se déplacer librement et choisir l'endroit de la pièce où il souhaite jouer. Proposer des activités permettant aux enfants de jouer ensemble en autonomie ex : Kappla, jeux de construction Lors des repas, permettre aux enfants de faire seul dans un premier temps tout en leur proposant de l'aide si besoin. (Exemple couper sa viande pour les plus grands ou vider son assiette pour les plus petits)
Développer la parentalité	Développer des moyens pour valoriser nos projets d'animation auprès des familles	Permettre aux familles de connaitre les projets d'animation et d'y participer si besoin en créant un panneau d'affichage Diffuser sur le site Internet de la commune les actions fortes et publier régulièrement sur la page Facebook
Favoriser la citoyenneté	Sensibiliser les enfants A l'écologie et au développement durable	Mise en place d'un poulailler éducatif et des composteurs au restaurant scolaire ce qui nous permettra de sensibiliser les enfants à la gestion des déchets Amener les enfants vers la pratique du tri en favorisant l'apprentissage par le jeu Favoriser chez les enfants une prise de conscience sur le thème du recyclage en donnant une deuxième vie aux objets (exemple atelier manuel avec des matériaux de recup')
La culture	Permettre aux enfants de découvrir des pratiques artistiques différentes	Proposer une animation par an avec un intervenant extérieur (conteur, musicien,) Proposer une fois par période une activité culturelle

IV. <u>Déroulement d'un journée type</u>

7h30 à 8h45	
	A partir de 7h30, les enfants sont accueillis de manière échelonnée jusqu'à 8h45 avec leurs
Accueil	parents. Leur présence est cochée sur la feuille d'appel.
du matin	Les activités de l'ALP du matin sont libres. Certains enfants ont encore besoin de moments
	calme et de repos, ils ont à leur disposition des petits fauteuils où s'installer.
	Pour les autres, ils ont à leur disposition : les espaces de jeux libres, puzzle, jeux de société ou
	encore des coloriages.
8h40	
Transition	A partir de 8h30, le groupe est prévenu que l'heure de l'école arrive. Les enfants rangent les
ALP-ECOLE	jeux, vont récupérer leurs affaires, aidés par les animateurs, puis se rangent.
	Lorsque tous les enfants sont prêts et comptés, ils sont accompagnés en classe avant
	l'ouverture des portes de l'école.
	L'animateur réfèrent de la classe peut à ce moment-là, donner des informations laissées par
	des parents par exemple
11h45-13h45	Chaque animateur fait l'appel des enfants pour le restaurant scolaire en binôme avec l'ATSEM
Transition	de la classe.
ECOLE-ALP	Deux groupes, pour deux services de cantine, se créent :
	,
	1 ^{er} service, Les petites sections et quelques moyennes section (environ 65 enfants) qui
	déjeunent au premier service. Les enfants sont amenés aux toilettes et se lavent
	soigneusement les mains avant de rentrer à la cantine.
	L'entrée étant sur la table, les enfants sont rapidement servis et commencent à manger à 12h.
Pause	Vers 12h45, les enfants quittent la cantine pour partir en activité.
méridienne	Puis le groupe se sépare de nouveau en deux, les Petites sections sont amenées en
	bibliothèque pour un temps calme (histoire, chanson, relaxation)
	2 nd service, les moyennes sections et les grandes sections (environ 68 enfants), après l'appel,
	partent en activité dans l'accueil au sein même de l'école. Les enfants, après avoir fait le
	silence, choisissent entre 3 activités : activités extérieures dans la cour, jeux libres ou activités
	dirigées selon le projet en cours.
	Vers 12h35, les enfants sont amenés aux toilettes et se lavent soigneusement les mains avant
	de rentrer au restaurant scolaire.
13h50	Chaque animateur référent-classe ramène son groupe d'enfants qui est accueilli par l'ATSEM de
Transition ALP-	la classe.
ECOLE	L'animateur transmet les informations nécessaires sur le déroulement de la cantine.
16H45-18H30	
Transition	16h45, fin de l'école.
ALP-ECOLE	Chaque animateur va en classe pour prendre en charge les enfants inscrits à l'ALP et ils
Accueil du soir	rejoignent la structure. Les départs échelonnés commencent et comme l'ALP du matin, nous
	proposons des temps de jeux libres aux enfants ainsi que des activités selon les projets en cours

VI. Zoom sur le fonctionnement de la cantine

Comme expliqué précédemment, la cantine se déroule en deux temps :

Les « petits et moyens » au premier service et les « moyens et grands » au second service.

Les règles de vie de la cantine sont identiques pour les enfants quel que soit leur service et donc leur âge. La seule chose qui diffère est l'autonomie des enfants entre le premier et le second service

- Les enfants commencent à manger lorsque tout le groupe est installé
- > On incite les enfants à goûter à tous les aliments sans forcer les enfants à manger
- ➤ Pour développer l'autonomie, on **incite les enfants à se servir tout seul** avant de leur servir l'eau et de leur couper la viande
- En début de repas, l'animateur distribue les rôles de chacun pour chaque table : maître de l'eau et du pain, Bob l'éponge Les animateurs veuillent à une rotation juste pour tous les enfants.
- > On ne ressert les enfants pas plus de 2 fois pour la viande et l'accompagnement, le dessert n'est servi qu'une fois sauf pour les fruits.
- > Si un enfant se plaint de douleurs, un animateur lui prend la température et la direction téléphone aux parents si besoin.
- ➤ A la fin du repas, nous demandons aux enfants de vider leurs assiettes dans le seau mis à leur disposition et de ranger leurs couverts dans les corbeilles

Courant 2020, nous demanderons également aux enfants bd'avlauer ce qu'il y a dans leur assiette pour ensuite jeter les restes dans les bons seaux : composteurs, poules ou poubelle.

- Les enfants sortent de la cantine après avoir observé un moment de calme ou de chant avec leur animateur référent
- Les adultes présents à la cantine doivent avoir un comportement facilitant les échanges et la convivialité entre les enfants. C'est pourquoi les animateurs sont attablés avec les enfants pour manger.



VII. Les moyens d'évaluation

L'évaluation se fait tout au long de l'année, d'un thème ou d'une animation pour apporter des modifications si besoin, dans le but de répondre au plus près aux besoins des enfants, évaluer son impact et sa corrélation avec les objectifs pédagogiques.

L'évaluation se fait sur deux plans :

Avec les enfants

De manière collective, formelle et informelle

• Par les animateurs

Lors des réunions hebdomadaires avec la directrice

Sont évalués :

- La pertinence : les objectifs étaient-ils adaptés au public et à ses besoins ?
- L'efficacité : les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?
- L'efficience : les effets obtenus ont-ils été à la hauteur des moyens mis en place ?
- L'utilité l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? sur leurs comportements ?
- La cohérence : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils biens la traduction des priorités souhaitées ?

